

La parole aux artisans

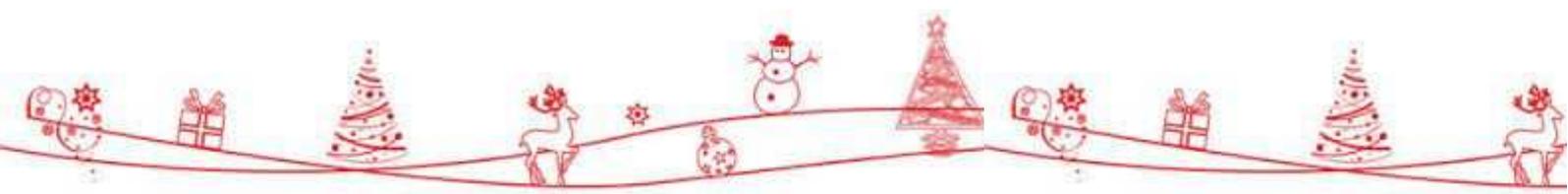


Allier l'utile à l'agréable pour vos repas, cadeaux de fin d'années ou s'imprégner de l'ambiance féérique des fêtes, faites participer les acteurs locaux:

- 9 décembre: Thourie et Martigné Ferchaud
- 8/9/10 décembre: Retiers
- 10 décembre: Chelun
- 16/17 décembre: Janzé

Thourie Préau de l'Étang samedi 9 décembre de 10h à 17h

Producteurs locaux (produits de la ruche, viande, oeufs, légumes, biscuits, ...) et artisans (paniers, bijoux, sacs, vêtements, ...), promenade en calèche pour les enfants, tombola pour les grands, visite du Père Noël. Petite restauration sur place: galettes saucisses, lasagnes, crêpes, café, vin chaud, chocolat chaud.



Réunion du conseil municipal

du 29 septembre 2017

Présents: Mmes DIGUE, COTTIER, NEVEU, PRIME, MALEUVRE Mrs JAGAUULT, LASSALLE, ÉTENDARD, CHOLLET, CLEMENT

Excusé : Mr BOURDEAU

Absents: Mrs BARREL et LURTON et Mme CROIXMARIE,

Règlement du cimetière

Après un travail de Mmes Cottier, Neveu, Digue et de Mr Lassalle. Un règlement du cimetière a été présenté au conseil. Il concerne les concessions à venir. Il est élaboré pour tous les emplacements et notamment pour les nouveaux monuments (Colombarium, Cavurnes et Jardin du Souvenir) qui ont été installés par la commune. Ce règlement concerne la mise en place, l'entretien, l'accès. Celui-ci est mis en place dès le 1er novembre 2017, il est affiché à l'entrée du cimetière et remis pour information et signature à chaque nouvelle concession ou lors d'un renouvellement. *Approbation du conseil à l'unanimité.*

Nouveaux tarifs de Concessions

pour les cavurnes
et le columbarium :

| Durée | Tarifs |
|--------------------|---------|
| 15-ans | 400 € |
| 30-ans | 700 € |
| 50-ans | 1000 € |
| Jardin-du-souvenir | Gratuit |

pour les concessions de cimetière:

| Durée | Tarifs |
|--------|--------|
| 15-ans | 50 € |
| 30-ans | 100 € |
| 50-ans | 150 € |

Paramétrage du logiciel Cosoluce concernant la mise en place des nouveaux monuments du Cimetière

Suite à l'investissement, il convient de paramétrer le logiciel Cosoluce de la mairie pour y intégrer la nouvelle mise en place des monuments pour la gestion du Cimetière. Coût de cette maintenance du logiciel : 390 €.

Vote : Pour 10

Divers :

Discussion par rapport au projet d'investissement autour du parc informatique de l'école. Tablettes ? ordinateurs ?, la question se pose Elle a également été posée aux professeurs des écoles et il en sera de même auprès des membres des parents d'élèves. L'avis de chacun sera pris en compte.

Formations employé communal pour Laurent Hamon - validation du CACES 1B, taille haies et vérification des plantes invasives.

Suite à une rencontre complémentaire sur notre engagement de Zéro Phyto, nous prenons la décision de nous maintenir à cet engagement, la réglementation sanitaire étant trop contraignante et entraînerait d'importantes modifications notamment pour la mise en place d'un local spécial, la formation et l'habilitation des employés communaux, la fermeture du cimetière.

Vote : Pour 10

De ce fait, vue la charge de travail qu'entraîne l'entretien du cimetière (nous rappelons que nous n'avons qu'un employé communal), nous faisons appel à un prestataire de service qui assurera la tonte de la pelouse l'entretien des haies et des allées et ce pour une durée de 1 an. Le cimetière sera donc propre toute l'année.

A la demande de la Préfecture, il est remis à Mr Jean-Pierre Etendard un diplôme concernant son investissement au sein de la MSA en tant que délégué communal depuis 25 ans. Nous terminons donc la séance du conseil avec un verre de convivialité offert par Jean-Pierre.

du 10 novembre 2017

Présents: Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, NEVEU, PRIME, Mrs JAGAU, LASSALLE, ÉTENDARD, BOURDEAU, CLEMENT

Excusés ayant donné pouvoir: Mme MALEUVRE à Mme PRIME, et Mr CHOLLET à Mme DIGUE

Absents: Mrs BARREL et LURTON

Dépôt des registres de l'état civil aux Archives Départementales

Suite à la visite des archives départementale suivie d'un compte rendu du 22 septembre 2017, les archives départementales d'Ille et Vilaine proposent de prendre en charge les registres d'état civil de 1793 à 1842, sachant qu'ils ont déjà été scannés et consultables sur internet.

Ce dépôt va permettre de conserver ces documents dans de meilleures conditions qu'actuellement. La commune aura toujours la possibilité d'emprunter ces documents pour des besoins de service ou de valorisation (expo, publication, etc.)

Ce transfert aux archives devrait donc avoir lieu courant décembre et donnera lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Vote : Pour: 12

Archives communales: Classement général

Suite à la visite de l'archiviste, il nous a été proposé de classer et trier les documents en notre possession selon la méthode en vigueur.

En effet depuis le déménagement de la mairie, tous les documents ont été stockés et entassés au sein de la cave. Pour un gain de place et afin d'éviter la perte de ces documents, il s'avère qu'un tri et classement par une personne compétente des Archives Départementales s'impose. Cela a bien évidemment un coût, prévision au budget 2018: 7500€, comprenant la charge salariale de l'archiviste ainsi que les fournitures nécessaires au classement.

Vote : Pour: 12

Renouvellement de la ligne de trésorerie

Bien que depuis le début du mandat, celle-ci n'a jamais été utilisée, Mme le Maire rappelle l'importance de cette réserve d'argent pour parer à une éventuelle urgence budgétaire étant donné qu'à ce jour nous ne savons pas quelle baisse des dotations de l'état nous sera imputée. Il est donc nécessaire d'être prudent.

Montant: 100000€ Durée: 1 an, Frais Fixe : 150€ Taux : 1.57%

Vote : Pour : 12

Informations diverses :

Les travaux du cimetière sont donc terminés : coût des entreprises :

-Entreprise Beautrais-Marchand Bain de Bretagne : Monuments funéraires : 5175.60€

-Entreprise Moquet Chateaubriant Aménagement et terrassement : 7250€

-Entreprise Bardou Retiers : Réfection totale des portails : sablage et peinture : 5016€

Suite du PEDT : Projet Educatif Du Territoire concernant l'école.

Notre école étant repassée à la semaine de 4 jours, nous avons une dérogation de 3 ans, période pendant laquelle celui-ci n'a pas besoin d'être reconsulté. N'ayant plus de TAP il est donc normal que notre commune ne reçoive plus de subvention de la part de l'état.

Barrières endommagées de l'école

Celles-ci sont commandées et donc en fabrication auprès de l'entreprise Bardou de Retiers et sont bien sûr prises en charge par l'assurance du transporteur.

Arrêt de travail: Joël Godet

L'arrêt de travail de notre agent Mr Godet est prolongé jusqu'au 31 décembre 2017 et par conséquent le contrat de Mr Hamon est donc renouvelé.

Eclairage Public: Rue des Tulipes

Depuis la réfection des lampadaires, il s'avère que des coupures sont très fréquentes. Nous sommes conscients de la gêne que cela cause aux habitants de la rue. Nous faisons régulièrement appel au SDE35 (syndicat auquel nous sommes adhérent). L'entreprise vient, constate, et enclenche une nouvelle fois le disjoncteur. Afin de remédier définitivement à ce problème nous avons contacté les responsables dans le but de sortir de cette impasse. Espérons que ce sera la fin

Rencontre avec le SMICTOM

En présence de Mme Cottier référente SMICTOM, nous avons étudié les différents points de ramassage de collecte communale. Après constatations, différentes choses vont être mise en place, notamment au sein de l'école, pour nous permettre une meilleure évaluation du tri des déchets.

Projets 2018

Début de discussion autour des projets de 2018, je rappelle que ce ne sont que des projets et cela sera bien évidemment étudié de façon à respecter notre futur budget.

Ralentir la vitesse et continuer de sécuriser les entrées de bourg.

Changement des fenêtres et portes de l'école avec montage de dossiers de subventions afin de bénéficier des Certificats économies d'énergie et des organismes concernés.

Changement du parc informatique de l'école et isolation sol et plafond.

Aménagement du cimetière dans le cadre du dossier d'accessibilité.

Entretien extérieur et intérieur de la salle communale

Aménagement divers du terrain autour du terrain de football.

Nous nous permettons de rappeler que chaque projet nécessite plusieurs devis, des rencontres avec les entreprises, des rendez-vous avec les différents organismes pour essayer au mieux de trouver des subventions.

du 24 novembre 2017

Présentation du rapport d'activité 2016 des 2 communautés de communes du Grand-Fougeray et de Moyenne Vilaine et Semnon. A la demande de Mme Le Maire, Mr Yvon MELLET est venu présenter ce rapport.

Un échange très intéressant a donc eu lieu entre Le Président de Bretagne Porte de Loire Communauté et les conseillers municipaux.